

LA FRANCE EN COLÈRE

LUC MARY

LA FRANCE EN COLÈRE

500 ans de rébellions
qui ont fait notre histoire

BUCHET • CHASTEL

© Buchet/Chastel, Libella, Paris, 2021

ISBN : 978-2-283-03499-6

Introduction

Voyage au cœur de la France révolutionnaire

« Les Français aiment la Révolution
mais détestent le changement. »

ANDRÉ FROISSARD

Rébellions, insurrections, révolutions, la France est la championne du monde des soulèvements populaires. À n'en pas douter, le gène de la révolte est dans l'ADN du Français. Face à l'immobilisme du pouvoir et à l'injustice de la société, l'« insurrection est le plus saint des devoirs », proclame La Fayette en février 1790 à l'Assemblée nationale. Ponctuée de plus de dix mille révoltes, soulèvements et autres troubles en l'espace de quatre siècles, l'histoire sociale de notre pays est un hymne à l'insoumission et à la révolution.

Dans ce livre, nous vous proposons de retracer l'histoire du pays de Vauban, de Zola et de De Gaulle au travers de ses quatre derniers siècles. Non pas l'histoire des rois, des généraux ou des élites, mais celle des sans-grades, des laissés-pour-compte, des oubliés de la mondialisation. Ce que d'aucuns qualifient plus prosaïquement de « sans-dents », pour reprendre les mots d'un ancien président, ou de la « France d'en bas », selon l'expression utilisée par un

ancien Premier ministre. La grande histoire de la pauvreté en France à travers ses soubresauts les plus violents.

Des paysans accablés d'impôts sous la Renaissance aux ouvriers travaillant sans relâche pendant la révolution industrielle, les soulèvements successifs constituent autant de grands virages de l'histoire où le peuple en armes revendique son identité, son droit de vivre et sa volonté de transformer la société. Des virages tachés de sang, de sueur et de larmes, pour faire entendre sa voix à la « France d'en haut », c'est-à-dire aux collecteurs d'impôts, aux fermiers généraux, aux seigneurs, aux hommes d'Église et, plus récemment, aux banquiers, aux grands patrons et à l'ordre de la bourgeoisie. Pour ne citer que les seuls Croquants, ces paysans de l'Ancien Régime se soulèvent à cinq reprises, sous le lointain règne de Louis XIII, pour protester contre l'iniquité de la gabelle, le fameux impôt sur le sel.

Le geste révolutionnaire est à la fois l'expression de leur désarroi le plus profond et l'ultime message d'espoir d'une amélioration de leurs conditions de vie. Le 15 avril 1834, sous la monarchie de Juillet, la « deuxième grande insurrection des Canuts » est matée dans le sang. Après le premier soulèvement avorté de novembre 1831, les ouvriers tisserands lyonnais organisent la grève générale puis s'insurgent de nouveau pour réclamer de meilleures conditions de vie et de salaire, si ce n'est un retour de la république. Menée par les troupes royalistes venues directement de Paris, la répression est impitoyable. Plus de six cents victimes sont à déplorer chez les insurgés et dix mille des leurs faits prisonniers sont jugés dans un « procès monstre » à l'issue duquel la plupart sont condamnés à la déportation. C'est la première grande défaite du prolétariat français. Trente-sept ans plus tard, le 28 mai 1871,

sous une III^e République encore balbutiante, l'histoire bégaie : à l'issue de deux mois de résistance acharnée, cent quarante-sept fédérés de la Commune de Paris, période insurrectionnelle dont on célèbre le cent cinquantième anniversaire en cette année 2021, sont fusillés et jetés dans un fossé par les versaillais de l'armée régulière. Plus de treize mille condamnations sont prononcées par les tribunaux, et près de la moitié des communards sont déportés, notamment en Nouvelle-Calédonie. Le drapeau rouge des communards a rejoint dans les oubliettes de l'histoire le drapeau noir des Canuts. Mais ce n'est que partie remise. « Le prolétariat urbain sonna à Lyon le tocsin d'alarme », écrit Marx. Dans le siècle qui suit, en Russie, le succès des bolcheviks fait renaître tous les espoirs...

Le siècle rouge

Au fil du temps, les révolutions, en France, se politisent. Au moment de l'épisode de la « Commune de Paris » apparaît une véritable conscience d'appartenance à une classe sociale, celle du prolétariat. Mineurs, cheminots et métallos en constituent le fer de lance. « Classe laborieuse, classe dangereuse », répète-t-on dans les salons cossus de la III^e République. À l'image des grandes grèves de 1947, les insurgés entendent non seulement changer leur quotidien, mais surtout changer le monde. Les années noires qui suivent la libération de la France sont aussi des années rouges.

À l'évidence, rêve rime avec révolution. Le succès de Lénine sur la terre des tsars en 1917 a ravivé chez les plus déshérités du monde industriel leur désir de « renverser la

pyramide sociale ». Le Parti communiste encourage la désobéissance civile, les grèves et même l'insurrection générale. En mai 1947, les ministres communistes n'hésitent pas à quitter le gouvernement Ramadier, jugé trop à la solde des Américains, pour mieux préparer le peuple à la révolution. Pas plus tard que le 3 décembre 1947, des militants de la fédération du Pas-de-Calais de la CGT sabotent une voie ferrée entre Paris et Tourcoing, provoquant ainsi le déraillement d'un train, près d'Arras ; on dénombre vingt et un morts. Les insurgés communistes sont d'autant plus déterminés à faire plier le régime capitaliste qu'ils croient dur comme fer en l'imminence d'une révolution en France, un sentiment renforcé par les récents succès de l'Armée rouge en Europe centrale.

Après la défaite d'Hitler en 1945, Staline, admiré par les communistes, apparaît comme le grand fossoyeur du nazisme aux yeux du peuple français. Trois quarts de siècle durant, l'Union soviétique représente le paradis des prolétaires en colère du monde entier et de la France en particulier. En 1917, la révolution bolchevique ne s'est-elle pas faite au son de *La Marseillaise* dans les rues de Petrograd ?

Révolution communiste ou non, la France n'en constitue pas moins le foyer de toutes les contestations. Bien avant le régime léniniste en Russie et la Grande Révolution de 1789, les rébellions et les insurrections ont martelé l'histoire sociale de notre pays.

Le bras armé des « misérables »

Croquants, Nu-pieds, Lustucrus, Bonnets rouges, Sans-culottes, Canuts, communards, communistes, ou Gilets jaunes : tous ont en commun l'esprit de révolte, de liberté

et d'insoumission. Ces mouvements révolutionnaires font souvent figure de rupture de la légalité, et se dressent contre l'ordre établi. Défiant à la fois l'armée, le fisc ou toute forme d'autorité, ils se soulèvent, l'espace de quelques jours ou de quelques mois, pour réclamer plus de justice sociale, une meilleure répartition des richesses et l'avènement d'un autre monde. En bref, le double refus de la misère et de l'injustice est le vecteur unitaire de toutes les révoltes françaises. À chaque fois, les insurgés entendent faire table rase du passé et construire un avenir meilleur. Certes, la Russie tsariste, l'Angleterre des Plantagenêts et le Saint Empire romain germanique ont aussi leur part du lot dans la longue histoire des mouvements révolutionnaires, comme en témoignent les révoltes de Tyler en 1381 ou encore la terrible guerre des Paysans qui a secoué le territoire allemand en 1525 ; mais il s'agit là d'épisodes singuliers et ponctuels qui ne traduisent pas l'état d'esprit de « l'homme ordinaire¹ » chez les Anglais ou encore chez les sujets du Saint Empire. À l'intérieur de nos frontières, l'esprit de révolte semble indissociable de l'esprit français. Que ce soit sous la république ou sous la monarchie, les manants manifestent leur désaccord pour dire leur amertume face au poids de la fiscalité, aux abus de leurs seigneurs et à l'autoritarisme du pouvoir.

Sans parler du mouvement de la Fronde, des guerres de religion, de la révolte des camisards ou encore de l'interminable soulèvement royaliste de la Vendée, lesquels dépassent largement le cadre d'une simple révolution, on ne

1. Pour reprendre l'expression du xvi^e siècle. Le « soulèvement de l'homme ordinaire », tel est le nom donné à la guerre des Paysans en Allemagne, laquelle a fait plus de 100 000 morts en 1525 et en 1526. On la surnomme aussi la « guerre des Rustauds ».

compte pas moins d'une centaine² de révoltes d'envergure et d'insurrections populaires ayant émaillé notre longue histoire sociale et politique. Héros vénérés ou terroristes vilipendés, leurs leaders ont aussi marqué l'histoire. Aujourd'hui, pour ne parler que des plus connus, Louis Mandrin, Jean-Paul Marat, Maximilien de Robespierre, Georges Danton, Gracchus Babeuf, Louis Blanc, Louise Michel, Charles Delescluze ou encore Daniel Cohn-Bendit sont communément associés à de grandes révoltes. Guillotiné, poignardé ou encore fusillé, un grand nombre d'entre eux connaissent une fin tragique.

Alors que certaines révolutions avortent, d'autres parviennent à leurs fins, à l'image de ces trois grandes révolutions, celles de 1789, de 1830 et de 1848, qui ont façonné la France moderne. En moins d'un demi-siècle, trois rois ont fait les frais du soulèvement de leur peuple. Le monde a alors les yeux rivés sur ce qui se passe dans l'Hexagone. Comme en témoigne la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Révolution française de 1789-1795 se veut de portée universelle. Et le premier Empire qui suit se pose en héritier de la Grande Révolution. Dans tous les pays conquis par l'armée française sont ainsi plantés les arbres de la Liberté...

2. Un chiffre qui ne tient pas compte des innombrables soulèvements et autres rébellions sans conséquence à long terme qui ont émaillé en particulier l'Ancien Régime. À elle seule, la période s'étalant de 1661 à 1789 totalise 8 258 révoltes, à la fois d'ordre fiscal, économique et anti-seigneurial. Un chiffre exceptionnel donné par l'historien Jean Nicolas dans son livre *La Rébellion française*. Cela étant, si on ne tient compte que des émeutes ayant dépassé le cadre d'un seul jour ou d'un lieu, on peut réduire le nombre de révoltes pouvant être qualifiées d'historiques à une petite quarantaine pour la même période (d'après l'étude d'Yves-Marie Bercé).

Trois révolutions en moins d'un demi-siècle

La révolution de l'été 1789 dépasse largement le cadre du territoire français. Dans les années 1780, la crise de confiance politique, illustrée par les critiques de Voltaire et de Rousseau à l'encontre de l'absolutisme, s'accompagne d'une triple crise financière, économique et sociale. Des conséquences financières de l'intervention de la France dans la guerre d'indépendance américaine au coût exorbitant des denrées alimentaires, en passant par la convocation des états généraux, tout se conjugue pour ébranler le régime des Bourbons. Pour la première fois en France, le mécontentement touche l'ensemble du territoire et toutes les catégories sociales.

Symbolisée par la double prise de la Bastille par les Parisiens et des Tuileries par les Sans-culottes trois ans plus tard, au cours de l'été 1792, la Révolution fonde un nouveau régime politique : la I^{re} République, qui met fin à la société d'ordres, aux classes sociales exemptées d'impôts et à la monarchie de droit divin. Désormais, on parle d'égalité devant la loi, de suffrage universel, de droits de l'homme et du citoyen et de souveraineté nationale. Les Français deviennent des citoyens. Seule la fin de l'Empire, en 1815, enterre les rêves de cette révolution hors normes. Aussi assistons-nous au retour des rois à la suite de la défaite de Waterloo, un régime installé par les armées victorieuses de Napoléon. Mais en juillet 1830, le désir de retour à l'Ancien Régime exprimé par Charles X précipite de nouveau les Parisiens dans les rues : c'est l'épisode des Trois Glorieuses. Cependant, la république n'est pas rétablie. À la place, la monarchie de Juillet permet l'avènement d'une royauté bourgeoise.

Quoi qu'il en soit, le régime de Louis-Philippe, dit « roi des Français » et non plus « roi de France », s'illustre par un conservatisme sans pareil. En février 1848, l'histoire se répète. Les Parisiens dressent des barricades et précipitent le départ du dernier roi. C'est le début de la II^e République. Dans l'enthousiasme général, qualifié d'« illusion lyrique », on proclame la liberté de la presse et de réunion, l'abolition de l'esclavage dans les colonies et le rétablissement du suffrage universel.

Cela étant, la république naissante, qui se veut libérale, ne prend pas en compte la dimension sociale. À peine est-elle en place qu'une seconde insurrection éclate au mois de juin. À l'instar des Canuts à Lyon dix-sept ans plus tôt, c'est désormais la masse ouvrière qui défie le pouvoir. Le 23 juin, des barricades barrent les faubourgs Saint-Antoine et Poissonnière. Avec l'aide de la garde nationale, l'armée ouvre le feu sur les émeutiers. Près de trois mille ouvriers sont tués, et onze mille sont arrêtés. Pour le prolétariat, le constat est clair : comme la monarchie, la république s'est définitivement coupée de sa base populaire.

D'une certaine façon, la révolte des Canuts et les journées de juin 1848 annoncent le soulèvement de 1871. En effet, à compter du XIX^e siècle, les villes deviennent l'épicentre des révoltes ; la révolution industrielle a ainsi drainé des millions de paysans vers les centres urbains, lesquels se sont amassés dans de véritables taudis. À n'en pas douter, la misère est ici le ferment de la colère populaire. Mais désormais les jacqueries appartiennent à un monde révolu. Des révoltes paysannes dont la plus lointaine remonte carrément à la guerre de Cent Ans.

*La Grande Jacquerie de 1358,
mère de tous les soulèvements populaires ?*

La Grande Jacquerie de 1358 est indiscutablement l'une des premières révoltes sanglantes de l'histoire de France. S'inscrivant dans le contexte de la guerre de Cent Ans, elle survient une dizaine d'années après les ravages de la peste noire et surtout à la suite de l'impensable désastre de la chevalerie française face à la piétaille anglaise lors de la bataille de Poitiers, en septembre 1356. En effet, sur le plateau de Maupertuis, à la surprise générale, les archers gallois ont eu raison de la chevalerie française. Une défaite qui illustre non seulement la défaite de la noblesse devant la piétaille, mais aussi celle de l'esprit de groupe sur l'exploit individuel. Les conséquences en sont catastrophiques : au désastre militaire s'ajoute la crise économique et sociale, et à l'humiliation de la chevalerie succède bientôt la consternation et la rébellion de la paysannerie...

Tout commence à la fin du mois de mai 1358 dans la commune de Saint-Leu-d'Esserent. À l'annonce de nouvelles taxes, quatre chevaliers et cinq écuyers sont tués par des paysans armés de pieux. C'est le coup d'envoi d'un mouvement social, aussi bref que violent. En l'espace de quinze jours, l'émeute se transforme en révolte, laquelle se propage aux terres les plus riches du Bassin parisien. Sous l'impulsion d'un certain Guillaume Carle encore appelé Jacques Bonhomme, un simple paysan qui impressionne tous ses contemporains par sa haute stature, les Jacques³

3. Ainsi étaient nommés les paysans par leurs seigneurs. Selon certaines sources, le nom de « Jacque » provenait de leur vêtement, à savoir une veste courte et serrée qui leur moulait le corps.

incendient et pillent les châteaux en en massacrant les habitants.

Exaspérés par la pression fiscale et harcelés par les troupes anglo-navarraises, les paysans, exprimant un fort désir de revanche sociale, se soulèvent contre leurs seigneurs, une noblesse durablement discréditée après sa double déconvenue militaire de Crécy et de Poitiers. D'aucuns cèdent même à la barbarie la plus abjecte. Le chroniqueur Froissard nous conte l'histoire abominable d'un chevalier littéralement embroché, rôti et dévoré sous les yeux de sa femme éplorée, laquelle est violée à plusieurs reprises. Face à ce déferlement de haine, les nobles dames décident de se réfugier à Meaux, dans la forteresse dite du Marché. Néanmoins, faute de discipline et d'objectif précis, le mouvement s'essouffle. Le 9 juin 1358, les troupes chevronnées de Charles le Mauvais écrasent la masse disparate des Jacques près de Mello, une bourgade du Beauvaisis.

Capturé et livré aux forces anglo-navarraises, le leader Guillaume Carle, surnommé « capitaine souverain du plat pays » par les Jacques, est quant à lui supplicié au fer rouge puis décapité sur la place de Grève de Clermont-en-Beauvaisis. Ses compagnons d'armes rescapés sont traqués et éliminés. La répression des nantis est en effet à la hauteur de la peur soulevée par la violence inédite des paysans révoltés. Charles de Navarre fait exécuter par ailleurs quatre boucs émissaires dans chaque village, dont les maisons sont systématiquement incendiées.

Des révoltés... non des révolutionnaires

Malgré sa brièveté, la grande insurrection de 1358 n'en a pas moins marqué durablement l'histoire de la France

en raison de son degré extrême de violence. Le mot « jacquerie » est aujourd'hui synonyme de révolte paysanne. Dans les siècles qui suivent, et particulièrement aux XVI^e et XVIII^e siècles, les paysans du Sud-Ouest, du Boulonnais et de la Normandie se soulèvent à neuf reprises. Les révoltes sont surtout fiscales.

Entre les années 1624 et 1675, Croquants, Sabotiers et Nu-pieds prennent ainsi tour à tour les armes – des piques, des pioches et des fourches – pour protester contre la taille, la gabelle ou encore l'usage du papier timbré. Le but est de réduire certains impôts et d'abolir les corvées. « Vive le roi sans gabelle ! » s'écrient les Nu-pieds lors de la révolte de 1639. Selon les insurgés, le roi est bon et juste ; ce sont ses serviteurs et leur excès de zèle qui doivent être éradiqués.

En bref, la colère antifiscale des paysans insurgés ne se double jamais d'une volonté politique manifeste de renverser l'ordre social, contrairement aux insurrections ouvrières du siècle de la révolution industrielle, imprégnées par le message marxiste. L'ennemi des « travailleurs opprimés » est alors clairement désigné : c'est la bourgeoisie et le grand capital. La « lutte des classes » est érigée en principe sacré par les communistes français, lesquels adhéreront à la « III^e Internationale » en 1920. Aux yeux des prolétaires du monde entier, l'Union soviétique devient La Mecque de la Révolution et le berceau du communisme.

*Le cadavre de Lénine bouge encore...
ou la radicalisation de la société civile française*

Décembre 1991. L'effondrement du régime communiste à Moscou semble sonner le glas du rêve de millions de

« travailleurs ». Mais c'est un leurre. Car si la Russie bolchevique est morte, les idées qui ont façonné le communisme lui survivent. Preuve en est la montée de la radicalisation de la société civile française, qui, à l'instar des révoltes prolétariennes ayant émaillé les deux derniers siècles, désigne ses adversaires, à savoir le grand capital, le monde des banques et des affaires, l'élite sociale et politique, et d'une façon générale les institutions de la V^e République : récemment, le 17 novembre 2018, la France des invisibles se regroupe sur les ronds-points pour protester contre la hausse du prix des carburants et la taxe carbone. C'est la « France périphérique », théorisée par le géographe Christophe Guilluy, qui défie la V^e République.

« À bas les riches ! » lit-on sur une banderole des Gilets jaunes lors d'une manifestation, le 1^{er} décembre 2018. Serait-ce le retour de la lutte des classes ? Bien que leur révolte soit un mouvement polymorphe, déstructuré et dépourvu de leaders et de théoriciens, les Gilets jaunes nourrissent des idées que ne renieraient pas les disciples de Lénine. À l'heure où le pouvoir a les yeux tournés vers le communautarisme et le séparatisme religieux, la question sociale fait un retour en force sur la grande scène de l'histoire française. Assurément, les révoltes en France sont aussi riches d'avenir que de passé...

Partie I

1548-1789

LE TEMPS

DES RÉVOLTES PAYSANNES

« L'histoire intérieure de la France est l'histoire
d'une guerre civile, tantôt vive et sanglante,
tantôt larvée et prête à renaître. »

MICHEL WINOCK

Le Grand Siècle est celui des Croquants, des Lustucrus, ou encore des Nu-pieds. Armés de fourches, de piques et de faux, les insurgés se coalisent sous la forme d'une armée dite de « souffrance », laquelle est toujours conduite par un « colonel » élu par le peuple.

À partir de la seconde moitié du XVI^e siècle et sur une période de deux siècles, à l'avant-veille de la Révolution de 1789, des révoltes régulières éclatent ici et là contre le système jugé inique des taxes et en particulier contre le prélèvement de la gabelle et ses receveurs. Le sud-ouest de la France et la Basse-Normandie sont les régions les plus touchées. Ce sont certes des soulèvements épisodiques, marginaux et violents, mais ils constituent l'expression collective de la France rurale.

Chapitre 1

1548-1639

La gabelle, cible de tous les rebelles

Du soulèvement des Croquants à la révolte des Nu-pieds

Sous le règne de Louis XIII, en raison du déclenchement de la guerre de Trente Ans contre les Habsbourg d'Espagne, la famine s'étend, les pillages des troupes se multiplient et la fiscalité s'alourdit, en particulier la taille¹ et une armada d'impôts indirects. Parmi eux les traites, les aides et la fameuse gabelle. À compter du XVI^e siècle et au cours du siècle suivant, cet impôt sur le sel, monopole royal depuis la guerre de Cent Ans, est perçu par les sujets du royaume de France à la fois comme le plus inégalitaire, le plus vexatoire et le plus inique de tous.

Depuis la promulgation de l'édit de Châtellerauld en 1541, les Valois puis les Bourbons ont réglementé le marché libre du sel, lequel est désormais accaparé dans des greniers et soumis à une forte taxe. Les libertés de consommation et de vente sont dorénavant contrôlées par des « chevaucheurs du sel » sans scrupules. La gabelle est d'autant plus impopulaire qu'elle est inégalitaire selon les provinces et oppose régulièrement les villes fortifiées au plat pays. Certaines régions sont mêmes exemptées de l'impôt sur le sel. En 1624, l'annulation de ce privilège dans le Quercy met le feu aux poudres. Quinze ans plus tard, en 1639, les sauniers

1. Le seul impôt direct qui existe sous l'Ancien Régime est la taille. Cet impôt correspond à un rachat de service militaire.

du Mont-Saint-Michel sont contraints, à leur tour, de renoncer à cette tradition du « quart-bouillon ».

Très rapidement, la tension monte entre les contrebandiers du sel et les gabeleurs. Car la collecte de l'impôt royal se traduit par des vexations, des perquisitions et des arrestations en nombre desdits « faux sauniers ». Au grand dam des gabeleurs, la population prend fait et cause pour les suspects. S'ensuit une escalade de la violence incontrôlable. Et ce scénario de se répéter une bonne dizaine de fois entre les règnes d'Henri II et de Louis XIII. Après une chaude alerte en 1548 et surtout à compter de l'année 1624, de véritables armées des campagnes s'organisent pour chasser les « cupides gabeleurs des villes » et ébranler le système fiscal royal. Les Pitauds, mais surtout les Croquants et les Nu-pieds sont le fer de lance de ces révoltes aussi violentes que spontanées. Loin de se dresser contre le roi, ces paysans armés entendent surtout se soulever contre ses disciples qu'ils jugent indignes de la royauté...

*Le sel, l'or blanc de l'Ancien Régime,
est aussi son talon d'Achille*

Manants, Vilains, Gueux, Rustauds, Nu-pieds, Pitauds, Croquants, les vocables ne manquent pas pour désigner ce peuple qui manie plus les outils que les épées. Ils représentent la base populaire du tiers état². Sous l'Ancien

2. Une société figée et résolument inégalitaire. Sans parler des membres du premier ordre du royaume, à savoir la communauté du clergé, laquelle prie pour le salut du roi et de ses sujets, les nobles sont eux dispensés de la taille dans la mesure où ils versent l'« impôt du sang » en combattant pour le roi. Dans cette société d'ordres qui caractérise le régime des Valois et des Bourbons, seul est lourdement taxé le tiers état, à savoir tous ceux qui travaillent dans les villes et les campagnes,

Régime, ceux qui versent leur sang sont mieux respectés que ceux qui versent leur sueur. Des impôts indirects auxquels ils sont soumis, la gabelle est le plus imposant de tous, mais aussi celui qui apparaît comme le plus injuste et le plus inique. Et il apparaît d'autant plus révoltant que les Français ne peuvent se passer de sel : à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, cet « or blanc » de la vie quotidienne³ permet de conserver les aliments. Avec cette denrée incontournable, on fabrique des salaisons et l'on sèche poissons et viandes, sans compter la nourriture indispensable pour le bétail. Pour parfaire le tout, tous les Français ne sont pas soumis à la même juridiction fiscale.

Les sujets des domaines royaux sont ainsi les plus taxés et un Dijonnais ou un Orléanais paye le sel trente fois plus cher qu'un paysan originaire de Domfront ou de Toulouse. Sans compter les provinces exemptées de l'impôt sur le sel, le royaume distingue les pays de petite gabelle de ceux qui sont soumis à la grande gabelle. Autrement dit, c'est une France fiscale à deux vitesses où d'un côté on peut librement consommer le sel et d'un autre côté le pouvoir monopolise la vente et la consommation de ce fameux or blanc. La gabelle ne peut qu'engendrer des tensions. Et pourtant, c'est la décision d'étendre cet impôt impopulaire à tout le pays qui va engendrer des révoltes encore plus radicales...

des industriels aux paysans en passant par les avocats, les artisans et les commerçants de tout poil : ce sont eux qui subissent tout le poids des redevances.

3. Le mot même de « salaire » tire son origine du terme latin *sal* qui veut dire « sel ».

La révolte des paysans de 1525

1524. Les Rustauds donnent le coup d'envoi de la révolte sociale. Une fois n'est pas coutume, la France n'est pas l'épicentre d'un mouvement social violent, même si certaines régions du territoire sont touchées. Si la guerre des Paysans, encore appelée la « guerre des rustauds » (en allemand « *Bauernkrieg* »), est un évènement qui a surtout ébranlé les assises sociales du Saint Empire romain germanique, elle a aussi secoué la Lorraine, l'Alsace et dans une moindre mesure la Franche-Comté.

Au-delà même de la remise en question du système féodal, les « paysans » en veulent particulièrement aux prêtres, accusés de scléroser la société. Au sein de l'Empire romain germanique du ^{xvi}^e siècle, religion, politique et justice ne font pas bon ménage. Les dogmes de l'Église catholique font force de loi et les prélat apparaissent comme les principaux garants de l'ordre féodal. Dans la « déclaration des Douze Articles » de Memmingen, datée du 20 mars 1525, les paysans soulignent leurs aspirations. L'initiative du manifeste en revient à un certain Sébastien Lotzer, maître cordier de son état. De l'abolition du servage à la réduction des corvées en passant par le libre accès aux bois et rivières, la suppression de la dîme et à l'élection des prêtres par le peuple, leurs revendications sont à la fois d'ordre social et d'ordre religieux. Le manifeste se réfère à la seule parole de Dieu, jugée supérieure à la justice arbitraire des princes et des seigneurs ecclésiastiques.

Au nom de l'« égalité des enfants de Dieu », les insurgés prônent l'égalité civile en revendiquant la suppression du cens, de la dîme, des impôts et de l'ensemble des corvées. Au printemps 1525, les paysans pillent, rançonnent, torturent, éviscèrent et décapitent tous les nobles et les clercs qu'ils rencontrent. Au mois d'avril, la « bande de la vallée du Neckar » du cruel Rohrbach fait régner la terreur dans les rues de Weinsberg.

De nombreuses villes sont aussi mises à sac, à l'exemple d'Erfurt, d'Ulm et de Saverne. D'abord favorable aux idées anti-romaines des émeutiers, Luther lui-même s'émeut de la récupération de ses idées au profit de gens animés par la seule soif de revanche sociale. Selon lui, la violence conduit nécessairement à l'impasse si ce n'est à la dictature. « Je ne suis pas pour que l'on gagne la cause de l'Évangile par la violence et les effusions de sang », finit par écrire Luther. Face à ces hordes barbares, Luther exprime la plus grande fermeté, quitte à se réconcilier avec les prélats romains : « Il faut les mettre en pièces, les étrangler, les égorger, en secret et publiquement comme on abat des chiens enragés », prêche-t-il en parlant des Rustauds.

Le 15 mai 1525, les paysans révoltés sont finalement tenus par les mercenaires aguerris des princes de l'Alliance souabe ; c'est la bataille de Frankenhausen. Piteusement retranchés derrière de simples barricades de chariots, les huit mille rescapés de ce « soulèvement de l'homme ordinaire » ne résistent pas longtemps au savoir-faire militaire de leurs adversaires. Les trois quarts d'entre eux périssent sur le champ de bataille. Autoproclamé « chef du conseil de Mülhausen », Thomas Müntzer, l'un des principaux meneurs, est quant à lui arrêté, torturé puis décapité douze jours plus tard. Au total, cette guerre civile inédite aurait fait près de cent mille morts.

1541 : Quand l'édit de Châtellerault met le feu aux poudres

Année 1541. À la surprise générale, l'impôt sur le sel frappe désormais l'ensemble du royaume (même si certaines régions font encore figure d'exception, à l'exemple du Cotentin), non pas par souci de justice, mais parce

que le royaume a besoin de subsides. Sous le règne de François I^{er}, miné par l'éternel cycle des guerres d'Italie⁴, est ainsi promulgué l'édit de Châtellerault. Au grand dam des sauniers des marais de Saintonge et de l'Angoumois⁵, la gabelle s'étend désormais aux provinces méridionales, grandes productrices de sel. C'est un véritable choc pour les habitants de ces provinces jusqu'alors épargnés par cette taxe.

Depuis des générations de sauniers, la production et la consommation du sel sans restriction sont entrées dans la vie quotidienne des gens de Guyenne. Désormais, à l'exemple des provinces non productrices, la population locale doit se soumettre aux volontés centralisatrices de Paris, lesquelles imposent l'achat du sel, à un prix exceptionnellement élevé, à des gabeleurs sans scrupules qui entretiennent les greniers du roi. Paradoxalement, ceux qui travaillent dans les marais salants vont désormais devoir acheter au prix fort, dans les greniers à sel de l'État, une marchandise qu'ils produisent eux-mêmes ! Pour pressurer la population et prélever la gabelle, la royauté n'exerce pas elle-même la vente de sel mais s'en décharge en faisant appel à des collecteurs d'impôts liés au Trésor royal par un bail. Depuis l'ordonnance de Philippe VI datant de l'année 1331, il est ainsi spécifié que pour subvenir aux frais de la guerre il est établi dans tout le royaume des greniers à sel dont les juges sont nommés souverains-commissaires et autres exécuteurs des gabelles. Non seulement les Français sont dans l'obligation d'acheter leur sel auxdits greniers, mais ils sont tenus d'en

4. Entre les années 1494 et 1559, pas moins de 11 guerres d'Italie ont opposé les rois de France à la dynastie des Habsbourg. En cette année 1541, 8 conflits se sont déjà déroulés.

5. Actuel département de la Charente.

consommer une certaine quantité, cette dernière exigence royale étant appelée le « devoir de gabelle », une institution créée dans le but de décourager les fraudeurs.

Naturellement, les gabeleurs font des profits énormes en percevant des taxes considérables. En cas de résistance de la population inspectée, ces marchands adjudicataires⁶ n'hésitent pas à faire appel à la force en se faisant accompagner de gendarmes. La gabelle se traduit régulièrement par des mesures vexatoires de réquisition au domicile des particuliers.

Pour les populations nouvellement touchées par l'édit de Châtellerault, l'extension de la gabelle aux pays des sauniers est une injustice et une humiliation qu'ils se doivent de laver par la force. La tension monte rapidement entre les habitants de la Saintonge et les officiers des juridictions locales à la suite de la poursuite de ventes illicites. D'aucuns essaient de frauder en revendant leur sac de sel sans payer la gabelle, ce sont les faux sauniers. Initiée pour combattre la contrebande, l'édit royal contribue en fait à l'intensifier et à la radicaliser...

*Le précédent de 1548
ou la « jacquerie » oubliée des Pitaulds*

Face à la mauvaise volonté manifeste des sauniers, les gabeleurs traquent impitoyablement les fraudeurs. En raison de la résistance des contrebandiers, les arrestations sont d'une grande violence et les condamnations sont lourdes :

6. Ceux-ci prennent la vente du sel à bail après enchères. Le montant de l'impôt était égal à la différence entre la valeur marchande du sel et le prix auquel il était vendu dans les greniers à sel.

les détenus encourent le fouet, si ce n'est la galère⁷ et ceux qui auraient tenté de se défendre par les armes encourent la peine de mort.

Dans les campagnes, l'arrivée des gabeleurs et de leur escorte armée a tôt fait de provoquer l'effroi, la panique, voire la révolte des villageois. Au cours de l'été 1548, une émeute plus grave que les précédentes éclate dans la région d'Angoulême. C'est celle des Pitauds. Au son du tocsin et avec l'appui massif des curés des paroisses avoisinantes, les populations de l'Angoumois se rassemblent et prennent fait et cause pour les faux sauniers, traqués par les gabeleurs. S'emparant de faux, de piques et de fourches, les paysans, parfois armés d'arbalètes et d'arquebuses, libèrent les contrebandiers et donnent la chasse aux gabeleurs, lesquels se réfugient dans les villes avoisinantes. En l'espace de quelques jours, près de vingt mille paysans se soulèvent contre l'ordre fiscal. Cette armée improvisée élit un capitaine, affublé du titre de « coronal », et sème la terreur dans toute la Guyenne. Une réédition de la jacquerie de 1358 ? Pas vraiment. Les Pitauds de Guyenne veulent soulever la population de la région contre une fiscalité jugée trop lourde et trop injuste. Loin d'être circonscrit à la seule paysannerie, le mouvement rassemble aussi bien des prêtres indignés, des artisans fauchés que des bourgeois compatissants et des nobles désargentés. Et les premières confrontations avec les troupes royales de se révéler encourageantes.

Le premier choc avec l'armée envoyée par le roi Henri II tourne au fiasco pour les opposants aux Pitauds. Mieux encore, à la mi-juillet 1548, à Barbezieux, trois cents gendarmes envoyés par le gouverneur de Guyenne, font défection à la vue de l'armada de la commune, constituée d'une

7. Surtout à partir du règne de Louis XIV.

troupe hétéroclite de paysans et d'artisans, tout juste équipés de fourches et de faux. Parmi eux, seuls quelques-uns disposent d'armes à feu. Les gendarmes affolés abandonnent armes et bagages pour se réfugier dans les forêts avoisnantes ou dans de vastes demeures. Galvanisés par cette victoire sans combats, les Pitauds ravagent les chaumières et brûlent les châteaux, dans le but d'extirper les gendarmes égarés ou les collecteurs d'impôts abhorrés.

*La chasse aux « chevaucheurs du sel »
est ouverte*

Saintes, Cognac, Angoulême, Poitiers, Bordeaux apparaissent comme autant de villes fortifiées où les commis des gabelles trouvent refuge. Pour leur plus grand malheur. Sous l'impulsion d'un certain Antoine Bouchard, seigneur de Puymoreau, les Pitauds assiègent ces villes et en forcent les entrées. Le 12 août, après avoir pénétré sans coup férir à l'intérieur de la cité de Saintes, les Pitauds en furie se livrent à une véritable chasse à l'homme où tout ce qui ressemble de près ou de loin à un « chevaucheur du sel » est passé à tabac sinon lynché par la foule.

Après avoir libéré les détenus des prisons, ils pillent les demeures du lieutenant général et du procureur du roi avant de s'en prendre à un riche marchand nommé la Chuche. Quant au gabeleur en chef de la ville, il est amené *manu militari* aux pieds du « coronal » Puymoreau. En larmes devant ce chef improvisé d'une armée de manants, il implore alors sa pitié et lui promet de servir sous son enseigne. Le « capitaine des paroisses » est sur le point de céder quand soudain un soudard surgi de la foule fend le crâne du gabeleur d'un seul coup de faux. Traîné ensuite agonisant à l'aumônerie

de l'abbaye de Saintes, le « chevauteur du sel » ne trouve pas plus de clémence chez le curé du coin, lequel l'achève avec une dague puis le dépouille de sa chemise.

Enhardis par leurs succès, les Pitauts entendent désormais s'emparer de toute la Guyenne afin d'en extirper les « mauvaises graines ». Jugés à la fois corrompus, cupides et immoraux, les gabeleurs sont les cibles de tous les rebelles. Et les gentilshommes accusés d'avoir caché des officiers du fisc dans leurs châteaux ou leurs manoirs d'être aussi châtiés.

Dans les semaines qui suivent et malgré leur armement rudimentaire, les troupes hétéroclites de l'armée communale s'emparent de Cognac, assiègent Angoulême et se dirigent vers Bordeaux. En l'espace de quelques jours, cette ville anciennement occupée par les Anglais devient le théâtre des exactions des Pitauts. Les paysans pillent les greniers à sel, saccagent certaines grandes propriétés et chassent impitoyablement les gabeleurs. Pour la seule journée du 21 août, pas moins de vingt collecteurs d'impôts sont ainsi tués, éviscérés et démembrés. Quant au gouverneur du roi, un certain Tristan de Monneins, resté à son poste pour tenter de calmer les émeutiers, il est sévèrement pris à partie au sein même de l'hôtel de ville, puis traîné dans la rue, dépecé et salé comme un vulgaire porcelet devant une foule hilare et revancharde.

*Quand l'armée d'Henri II assiège Bordeaux,
épice de l'émeute*

Les pages des scènes de terreur et d'horreur semblant définitivement tournées, l'heure est désormais au dialogue et aux revendications. Assemblés sur des places publiques ou

à l'intérieur de vastes demeures, les Pitauds exposent leur projet. Les insurgés rédigent leurs doléances dans lesquelles ils expriment leur ressentiment antifiscal et leur aversion des gabeleurs. Loin d'en vouloir au roi, jugé ignorant des agissements de ses disciples, ils en louent l'esprit de justice et d'équité et appellent à sa vertueuse clémence. De son côté, Henri II, successeur du défunt François I^{er} et sacré roi à Reims depuis près de treize mois, n'entend pas laisser impunies les exactions commises. Le crime de son gouverneur à Bordeaux mais surtout les cris « Vive Guyenne ! » et les rumeurs faisant état d'un appel au retour du roi d'Angleterre l'émeuvent particulièrement. Dépêchant sur place le connétable Anne de Montmorency, il compte bien laver cet affront.

De la répression sauvage à l'amnistie générale

Déterminé à mettre fin à cette jacquerie, le lieutenant général du royaume dresse le siège autour de Bordeaux. Malgré l'absence de résistance des Pitauds, lesquels préférèrent la négociation à la confrontation, l'envoyé d'Henri II ouvre une brèche dans les murs de la ville à coups de canon. S'ensuit un déferlement des troupes royales sans pareil dans les rues de Bordeaux. Et la chasse à l'homme de changer de camp. Aux gabeleurs traqués et occis succèdent désormais les Pitauds encerclés et battus. Avec l'aide des notables et des marchands effrayés par cette populace des campagnes, les troupes royales arrêtent en masse les paysans qui se rendent en priant les soldats de leur laisser la vie sauve. C'est sans compter les intentions d'Anne de Montmorency. Inflexible et impitoyable, le connétable

de France entend réprimer sévèrement cette révolte aussi imprévue que violente.

Non seulement plus de cent quarante Pitauds sont condamnés à la peine capitale⁸, à savoir la pendaison, mais la ville de Bordeaux elle-même est sévèrement châtiée : elle est contrainte de verser une amende de deux cent mille livres, perd tous ses privilèges et son hôtel de ville est détruit jusqu'à la dernière pierre. Et la répression royale de s'étendre au-delà même des remparts de la ville, notamment contre les prêtres des communes alentour, accusés d'avoir attisé le courroux populaire. Le tocsin ayant servi à amener la « piétaille », leurs églises sont par ailleurs privées de leurs cloches. Finalement, les gabelleurs sont réhabilités et les hommes de troupe bivouaquent désormais dans les chaumières des insurgés, s'adonnant comme il se doit aux excès les plus divers. Pour Montmorency et ses sbires, cette répression est à la mesure de la terreur suscitée par les Pitauds ; il s'agit aussi de prévenir toute nouvelle tentative de sédition de ce type dans le royaume.

Nonobstant, le connétable d'Henri II jongle entre la répression et le pardon. Moins d'un an après la pendaison des principaux meneurs, en juin 1549, la gabelle est supprimée et Henri II accorde une amnistie générale à tous les insurgés. Dans les mois qui suivent, Bordeaux recouvre ses privilèges, retrouve son parlement et se voit restituer une grande partie de l'amende de 1548⁹. Le pardon est sans doute provoqué par la crainte d'affronter un nouveau cycle de violence¹⁰.

8. Un sort particulier est réservé à Antoine Bouchard, le coronal des Pitauds. Ce dernier est décapité en place publique.

9. Le pardon royal est octroyé en octobre 1549.

10. La ville de Bordeaux n'en a pas fini avec les troubles. Si elle reste relativement calme pendant un bon siècle, elle s'insurge de nouveau pendant la Fronde, de 1649 à 1653, mais aussi en 1675.

Dans les années qui suivent, et surtout à compter de l'année 1562, les querelles religieuses l'emportent largement sur les troubles d'ordre exclusivement antifiscal. Il faut en effet attendre la fin du grand cycle des guerres de religion pour voir réapparaître des troubles liés à la perception de la gabelle¹¹, en 1624. Dans ce nouveau cadre spatio-temporel, le Quercy s'est substitué à l'Angoumois et les Croquants aux Pitauds.

*Les Croquants,
symbole du mal social du régime de Louis XIII ?*

Les Croquants symbolisent cette population oubliée, insoumise et révoltée qui a ponctué l'histoire sociale de la France de l'Ancien Régime. De 1624 à 1642, ces paysans pressurés par le fisc et la gabelle se soulèvent à cinq reprises¹². Au départ, le terme « croquant » était l'adjectif que les paysans utilisaient pour désigner les nobles, accusés de « croquer le peuple » ; mais au fil du temps, le vocable s'est retourné contre les paysans. Il est devenu une expression de dénigrement de toute une classe sociale, au même titre que « vilain », « gueux » ou « manant ». Il désigne également le croc emprunté par les paysans, à savoir un bâton ferré servant à arpenter les routes.

Entre eux, lesdits « Croquants » préfèrent se qualifier de « tard-avisés » ou encore de « chasse-voleurs », étant considérés comme voleurs les serviteurs du roi les gabeleurs, que d'aucuns appellent encore les « bougres de chiens ».

11. Hormis les soubresauts populaires de 1594 et de 1595 dans le Périgord et le Limousin.

12. Soit en 1624, 1636, 1637, 1642 et 1643.

La guerre du sel, si on peut la qualifier ainsi, a vu ainsi, pendant près de deux siècles et demi, perdurer la confrontation entre deux mondes : d'un côté, les « chevaucheurs du sel », croyant œuvrer pour le bien de la royauté, et de l'autre la masse des croquants, des Nu-pieds et des Lustucrus, tout aussi persuadés d'agir pour le bien de la communauté. À aucun moment, les émeutiers n'attaquent l'ordre social et le roi. Les uns comme les autres estiment agir au nom de la justice, du droit et de l'équité, et se réclament de Dieu pour justifier leurs actions.

Tout recommence dans le Quercy¹³ en 1624

En 1624, si la royauté a changé de tête, elle n'a pas changé de méthode. À l'instar des Pitauds, les Croquants du Quercy s'insurgent contre la volonté gouvernementale d'uniformiser les institutions fiscales du royaume. Le Quercy doit renoncer à l'exemption de la gabelle dont il bénéficiait jusqu'alors. Cette volonté royale d'établir des bureaux d'élections en lieu et place des états de la province pour y administrer les impôts provoque une nouvelle flambée de violence. Et le scénario de l'année 1548 de se répéter. Le règne de Louis XIII est en cela aussi calamiteux que celui d'Henri II. Déjà excédés par les mauvaises récoltes, la lourdeur de la taille et le pillage des troupes lors de leur passage dans la province, les paysans ne supportent plus la moindre manifestation d'autoritarisme fiscal. Là encore, les gabeleurs sont pris à partie par la population locale qui, toujours au son du tocsin, accourt défendre

13. La province du Quercy correspond aux actuels départements du Lot et du Tarn-et-Garonne.

les faux sauniers et chasse les « chevaucheurs du sel » à coups de pierres et de faux. Sous la conduite de curés défroqués et de nobles désargentés, une troupe bigarrée d'environ cinq mille hommes marche alors sur Cahors. Armés de piques, de faux, de bâtons, et même de peruisane et de mousquets, les Croquants chantent et promettent d'éliminer tous les gabelleurs. Sur leur passage, ils brûlent des manoirs et des maisons dans lesquels s'étaient réfugiés des officiers du fisc.

Au mois d'avril 1624, Cahors, déjà assiégée et forcée par Henri de Navarre en 1580, est alors assaillie par une horde de paysans en colère, mais sans savoir-faire poliorcétique¹⁴ et surtout sans réel commandement, sans canons et sans discipline. Élus à la va-vite, leurs chefs Douat et Barrau sont dépassés par les événements, en particulier par leur base qui est réfractaire à toute contrainte disciplinaire. Aussi l'armée des Croquants est-elle facilement défaite par les troupes royales, commandées par le maréchal Pons de Lauzières-Thémines, dépêchées à la hâte de desserrer l'étau paysan autour de la grande cité du Lot. Les paysans prennent la fuite, et leurs chefs sont faits prisonniers et exécutés deux mois plus tard. Si Douat est écartelé à Figeac le 8 juin, Barrau est lui pendu haut et court à Gramat le 10 juin 1624.

L'ombre de la guerre de Trente Ans

La double exécution de Douat et de Barrau traduit l'implacabilité du pouvoir. Elle doit avoir valeur d'exemple pour prévenir toute nouvelle forme de révolte. Un vœu

14. L'art et la science des sièges des villes.

pieux. Treize ans plus tard, en avril 1637, les Croquants reprennent les armes dans le Périgord et marchent avec une détermination farouche sur les villes les plus proches. La raison ? Une nouvelle flambée des taxes, notamment sur le vin, après l'engagement de la France dans la guerre de Trente Ans. Commandée par un gentilhomme, un certain La Motte La Forêt, l'armée des Croquants s'empare sans coup férir de la cité de Bergerac au soir du 11 mai. S'ensuit une nuit de bacchanales et d'exactions sans pareil dirigées contre les gabelleurs.

Alors en lutte contre l'Espagne, les troupes royales de l'armée des Pyrénées sont contraintes d'abandonner leurs postes et de se diriger à pas pressés vers le Pays basque. Sous la conduite du duc de La Valette¹⁵, pas moins de trois mille hommes de l'armée royale dispersent l'armée des Croquants, nullement habituée à combattre des soldats d'élite armés de mousquets et d'arquebuses. Mise en déroute, l'armée improvisée des paysans est obligée de se réfugier derrière les murs de La Sauvetat-du-Dropt. Mais le duc de La Valette hésite à donner l'assaut. Sommés trois fois de se rendre, les Croquants décident de livrer combat ; ils n'ont plus rien à perdre.

À l'instar de nombreux insurgés qui ont traversé les siècles, le seigneur de Madaillan, le nouveau leader de cette armée de gueux, explique aux assiégeants que ses paysans ne luttent pas pour éviter la mort, mais pour choisir leur façon de mourir. Au grand dam du duc de La Valette, la rébellion est préférée à toute reddition. En conséquence, un dernier combat, aussi inégal que désespéré, oppose ces paysans désarmés et armés de quelques fusils à des mousquetaires aguerris usant du canon. Le 1^{er} juin, le dernier bastion

15. Encore appelé le duc d'Épernon.

des Croquants est ainsi investi, la ville est rasée de fond en comble et les paysans blessés sont achevés. À l'exception de l'église, toute la ville de La Sauvetat-du-Dropt est réduite en cendres. Parmi les insurgés, on compte plus de mille six cents morts et une quarantaine sont faits prisonniers. Ainsi s'achève la courte histoire de l'armée des communes du Périgord.

À titre d'exemple, les principaux chefs de la rébellion sont sévèrement châtiés¹⁶, pendus en place publique ou condamnés aux galères. Mais cette répression s'accompagne aussi d'un geste de clémence : soucieux de rétablir la paix civile et surtout de préserver les forces vives du pays pour combattre l'ennemi espagnol, le cardinal de Richelieu accorde l'amnistie à la plupart des insurgés¹⁷.

Été 1639 :

les Nu-pieds se soulèvent dans le Cotentin

La prudence politique est donc de mise. Le gouvernement de Richelieu n'en a pourtant pas fini avec les soulèvements populaires. Preuve en est l'épisode de l'insurrection des Nu-pieds, survenue en Basse-Normandie. La révolte éclate tout juste deux ans après la répression du dernier mouvement des Croquants.

Le 16 juillet 1639, une flambée de violence éclate le jour même du marché, dans la cité d'Avranches. Une

16. Seul le seigneur de Madaillan, l'un des héros de la révolte, échappe à la potence. Ne joignant pas les gestes à la parole, le commandant de la place a réussi à s'échapper lors des toutes premières heures de la bataille.

17. Il ne s'agit pas ici d'une grâce mais de la suppression du crime.

fois encore, le soulèvement est consécutif à la levée de l'exception de la gabelle¹⁸, cette fois dans le Cotentin. Et il est massif et durable : les troubles ont duré cinq mois. Charles Le Poupinel, lieutenant particulier au bailliage de Coutances, est le premier officier du fisc à en faire les frais. Après s'être réfugié dans son hôtel pour échapper aux émeutiers, il tente de s'enfuir, mais est rattrapé par ses poursuivants, lesquels se livrent à un massacre en règle en le dépeçant littéralement au moyen de sa propre épée. Forte de quatre cents hommes et femmes, la foule en furie rassemble une grande majorité de sauniers, de laboureurs et de porteurs de bois.

La troupe des insurgés est majoritairement composée des sauniers du Mont-Saint-Michel. Marchant sans souliers et sans sabots sur les sables¹⁹, ils fournissent en sel toute la région en faisant bouillir dans leurs marmites les sables salins de la baie. Devant désormais fournir la totalité des salines aux greniers du roi et non plus seulement le quart, ils crient à l'injustice la plus totale. Marchent à leurs côtés les porteurs de bois, qui charrient les fagots destinés au combustible des marmites à salure, ainsi que toute une cohorte de petites gens, allant des charpentiers aux journaliers, excédés par les exigences des collecteurs. Ainsi se constitue une armée dite de souffrance réunissant pas moins de vingt mille individus. En

18. C'est la suppression du privilège du quart-bouillon dont bénéficiait le Cotentin. Jusqu'en janvier 1639, un quart de la production du sel revenait au roi, qui le revendait avec une taxe. Les trois quarts restants étaient commercialisés par les producteurs, sans avoir à verser le moindre impôt supplémentaire. Désormais toute la production est soumise à la gabelle et vendue exclusivement dans les greniers à sel royaux pour en faciliter le contrôle, ce qui triple le prix du sel.

19. D'où le vocable de Nu-pieds.

l'espace de quelques semaines, le mouvement séditieux gagne toute la région, de Rouen à Caen en passant par Domfront et Bayeux.

*Au nom de Dieu
et du droit de rescousse communautaire*

Tout comme les Pitauds et les Croquants, les Nu-pieds ne suivent aucun plan prémédité mais leur mouvement s'inscrit dans le cadre d'une logique de réaction communautaire contre un pouvoir jugé trop arbitraire. Paradoxalement, la révolte paysanne version Ancien Régime apparaît à la fois spontanée et organisée. Que ce soit à Périgueux ou à Avranches, les paysans abandonnent systématiquement leurs champs pour secourir les sauniers traqués par le fisc et le tout au son du tocsin. Avec l'approbation des curés et le consentement des gentilshommes, les révoltés procèdent ensuite à l'élection d'un capitaine appelé le « coronal ».

Du jour au lendemain, un roturier anonyme ne disposant d'aucune compétence en matière de stratégie militaire se trouve à la tête d'une milice improvisée de paysans armés. Et le tout au nom de Dieu ; car, aux dires des principaux protagonistes de cette tragédie, cette armée de souffrance s'est constituée grâce à la volonté divine. Ainsi naît le droit de rescousse communautaire. Le héros malgré lui de la révolte du Cotentin n'est autre qu'un noble désargenté tout juste âgé de 19 ans, un certain Jean Quétil, sieur de Pont-Hébert. Surnommé Jean Nu-Pieds, le « général en chef » de l'Armée de souffrance est proprement adulé par ses hommes.

Le général des insurgés Jean Quétil, dit Jean-Nu-Pieds

Dix-neuf ans ! En 1639, le général élu par le peuple des communes pour diriger « l'Armée de souffrance » est un jeune noble désargenté qui n'a aucune expérience du combat ni même des armes. Il est pourtant considéré par ses hommes comme un véritable messie. D'aucuns le comparent même à saint Jean-Baptiste. « Il y eut un homme envoyé de Dieu et dont le nom était Jean », proclame une bannière. Des connotations millénaristes que n'auraient pas reniées les Rustauds un siècle plus tôt.

Son aventure militaire ne dépasse pas quatre mois et finit par tourner au fiasco. Le 30 novembre 1639, lors de la défaite d'Avranches, le coronal élu de « l'Armée de souffrance » réussit à s'enfuir et à se réfugier sur l'île anglo-normande de Guernesey. Jean Quétil y meurt quelques années plus tard, en 1645, alors âgé de 25 ans. La guerre civile anglaise a commencé depuis trois ans...

Le soutien inconditionnel de l'Église est toutefois à relativiser. Une fois l'armée de Nu-pieds rassemblée, Jean Quétil et ses disciples rédigent des lettres de sommation pour inviter expressément les curés des paroisses voisines à se joindre au mouvement, à défaut de quoi ils menacent de détruire leurs presbytères. Quoi qu'il en soit, le mouvement s'étend rapidement. En l'espace d'un mois, pas moins de trente-sept communes des environs²⁰ viennent prêter main-forte aux révoltés d'Avranches.

20. La circonscription en compte 97.

*Un soulèvement exclusivement antifiscal,
nullement antiroyal*

Le mouvement des Nu-pieds puise sa légitimité dans son essence divine ; c'est l'intime conviction des principaux acteurs de la rébellion. Le pouvoir du roi venant de Dieu, il n'est donc pas question de se rebeller contre lui. Au titre de lieutenant de Dieu sur terre, il appartient au roi, en l'occurrence Louis XIII, de corriger les erreurs commises. De par l'onction du sacre, il sait distinguer la vérité du mensonge et la justice de l'iniquité et de la tyrannie. Enfin, les disciples de Jean Quétil en sont profondément convaincus, le roi sera toujours du côté des opprimés.

Par conséquent, la révolte des Nu-pieds n'est ni anticléricale ni antinobiliaire, et encore moins antiroyaliste. Aux yeux des paysans et des artisans du Cotentin, seuls sont responsables des abus les « infâmes ouailles du roi », à savoir ses ministres et ses officiers du fisc, accusés à tort ou à raison de trahir le message royal. « Le roi est juste et bon », scandent en chœur les paysans ; ce sont ses serviteurs qui blasphèment en s'enrichissant aux dépens des travailleurs de la terre. Révoltés plus que révolutionnaires, les paysans entendent frapper les officiers du roi et non changer de roi.

Loin d'être un mouvement sécessionniste, l'insurrection des Nu-pieds, au même titre que celle des Croquants, ne s'assigne nullement pour but de bousculer l'ordre social ; il s'agit au contraire d'une « révolution conservatrice », pour reprendre l'expression de l'historien Yves-Marie Bercé, qui entend conserver les acquis sociaux et fiscaux des provinces et s'indigne de la volonté centralisatrice de Paris. En d'autres termes, « les insurgés ne refusent pas l'impôt, ils

ne refusent que les nouveaux impôts²¹ ». À leurs dires, les gabeleurs volent le roi en personne. Ce que les Nu-pieds réclament, c'est ni plus ni moins que le montant de la cotisation de chaque village soit confié à la seule assemblée des trois ordres de la province. Ensuite, l'argent collecté serait porté par les paysans eux-mêmes au Louvre. Une réclamation surréaliste qui laisse de marbre les autorités...

*En décembre 1639,
la révolte des Nu-pieds a vécu²²*

Antiroyalistes ou non, les Nu-pieds n'en sont pas moins combattus par les troupes de Sa Majesté. Le 30 novembre 1639, plusieurs bataillons de l'armée royale assiègent Avranches, l'épicentre de la révolte. En l'espace de vingt-quatre heures, mousquetaires, dragons et fantassins du roi, équipés de mousquets, d'arquebuses, d'hallebardes et de pistolets à rouet, s'emparent sans coup férir de la place rebelle. Avranches est mise à sac, trois cents paysans sont massacrés et les principaux chefs de l'insurrection sont arrêtés *manu militari*. À l'exception de Jean Quétil ! Contre toute attente, le coronal élu de « l'Armée de souffrance » réussit à prendre la poudre d'escampette. Ses acolytes, eux, vont subir les pires outrages.

Dépêché sur place à la mi-décembre, le chancelier de France Pierre Séguier mène d'une main de fer une répression implacable pour faire respecter l'autorité royale. Trois mois durant, jusqu'à la fin de mars 1640, les exécutions

21. Yves-Marie Bercé, *Croquants et Nu-pieds*, Gallimard, 1974.

22. La révolte a été relatée par deux hommes d'Église, Jean Bouchet, ecclésiastique poitevin, et Guillaume Paradin, religieux bourguignon.

LA FRANCE EN COLÈRE

s'enchaînent à Coutances, à Bayeux et à Rouen, et les villes normandes perdent leurs privilèges. S'établissant à l'abbaye royale de Saint-Ouen, le chancelier Séguier décrète l'expulsion des parlementaires normands de Rouen, impose le logement de la troupe chez l'habitant et remplace la municipalité par une commission. À la défaite des mutins, le pouvoir entend ajouter l'humiliation de la province...

Chapitre 2

1661-1715

Le grand siècle de la révolte

De la révolte des Lustucrus à celle des Bonnets rouges

Le siècle de Louis XIV est aussi marqué par bien des troubles. Là encore, l'imposition de la gabelle et les excès des fermiers généraux sont au centre de toutes les irruptions de violences. À l'instar des gabelleurs de Louis XIII, les « chevaucheurs du sel » de Louis XIV sont chassés comme des ennemis du peuple, des vulgaires bandits, voire des bêtes sauvages que la population traque jusqu'au cœur des villes. Au fil des ans se constitue une justice des campagnes contre celle des cités, une « économie morale » entrant en contradiction avec l'économie royale. Huit cent vingt et une révoltes¹ sont ainsi dénombrées sous le règne du Roi-Soleil, des émeutes armées contre l'impôt sur le sel mais aussi contre les droits prélevés sur le tabac, sur le vin, le papier de justice, le commerce routier et même l'estampillage des étains.

Sous Louis XIV, les rébellions ne changent pas de nature mais se diversifient. Si les révoltes d'inspiration antifiscale sont toujours au goût des gens du peuple, les insurrections de la faim et les débordements antiseigneuriaux sont de plus en plus nombreux. En Bretagne, en 1675, la « révolte des Torrèben » apparaît comme la plus grave explosion populaire avant celle de la Révolution de 1789.

1. Chiffre précisé par Jean Nicolas dans son livre *La Rébellion française* paru aux éditions Gallimard en 2008.

Après le temps des révoltes des Croquants et des Nu-pieds, voici venu celui des insurrections des Lustucrus et des Bonnets rouges.

*Quand le Boulonnais défie les ambitions
de Louis XIV*

En novembre 1659, la paix de Pyrénées met fin à vingt-quatre ans de confrontation armée entre la France et l'Espagne. Conclue sur la Bidassoa, ces accords consacrent l'échec de Madrid. Faisant figure de complément des traités de Westphalie, conclus onze ans plus tôt, ils contribuent à asseoir la nouvelle hégémonie des Bourbons sur l'échiquier européen. Philippe IV d'Espagne concède ainsi le Roussillon, l'Artois² et un certain nombre de places fortes, à l'exemple de Gravelines, de Montmédy ou encore de Philippeville. Pourtant, cette paix des Pyrénées ne contente ni les vaincus ni même les vainqueurs. Non seulement les Français restituent un certain nombre de villes franc-comtoises, mais ils renoncent à l'annexion de la Lorraine et surtout à celle des Pays-Bas espagnols (l'actuelle Belgique). Au grand dam de nombreux observateurs, Mazarin a sacrifié leur cause sur l'autel de la succession d'Espagne, et la France sort du conflit ruinée et insatisfaite de ses conquêtes. C'est dans ce contexte d'incertitudes qu'est pris l'arrêt du Conseil d'État du 19 mai 1661 stipulant « une subvention du Boulonnais et du quartier d'hiver » s'élevant à trente mille livres.

Trente mille livres ? Une somme astronomique pour habitants du Boulonnais. Après l'accablement des taxes consécutif au prolongement de la guerre de Trente Ans contre l'Espagne, ce nouvel impôt est considéré comme abusif par

2. Excepté Aire et Saint-Omer.

une population déjà très pressurée. Les gens sont d'autant plus exaspérés et révoltés contre ce nouvel impôt qu'ils se sont illustrés vaillamment pendant la guerre de Trente Ans.

Théâtre de pillages réguliers de la part des armées étrangères pendant les derniers conflits, le Boulonnais est en effet à bout de souffle. Car la France des Bourbons n'est plus en guerre depuis trois ans, même si chaque période de paix sous Louis XIV apparaît comme une simple trêve pour préparer le prochain conflit. Comment justifier cette nouvelle demande ? L'équation est relativement simple. Elle est conditionnée par les ambitions absolutistes de Louis XIV dans la région.

Depuis sa victoire sur l'Espagne, le Bourbon se considère comme le *nec pluribus impar*, le plus grand monarque de ce monde. Il ne souffre plus d'oppositions. Or depuis son rattachement au royaume sous Louis XI en 1477, la province du Boulonnais jouit de libertés fiscales³, de franchises et de privilèges exorbitants auxquels la monarchie entend mettre un terme. Non seulement par souci d'uniformisation fiscale et administrative du pays, mais pour y affirmer son autorité.

La tentative de centralisation fiscale avait pourtant déjà soulevé les Croquants et les Nu-pieds sous le règne de Louis XIII ; il faut croire que Louis XIV n'a tiré aucune leçon politique des événements dramatiques qui ont marqué le règne de son prédécesseur.

En cette fin d'année 1661, la volonté royale d'aplanir les privilèges régionaux se traduit par une tentative d'accélérer l'uniformisation fiscale et administrative. La situation semble d'autant plus urgente que le royaume, appauvri par ses conflits contre les Habsbourg, a besoin de nouveaux subsides, en particulier en raison du rachat envisagé au

3. Le Boulonnais est ainsi exempté de la taille, de la gabelle et des aides.

roi d'Angleterre Charles II de la place forte de Dunkerque pour la « modique somme » de quatre millions de livres⁴. Mais c'est sans compter la décision de l'Assemblée des trois ordres de la province du Boulonnais. Trois mois après la promulgation de l'arrêt d'État du 19 mai, sous la présidence du sénéchal François de Patras de Compaigno, les notables de la région refusent catégoriquement de renoncer à leurs privilèges séculiers. La subvention de trente mille livres est considérée comme nulle et anticonstitutionnelle.

Été 1662 : les Lustucrus ouvrent le bal

Nullement impressionné par cet élan de « patriotisme local » ou de régionalisme avant la lettre, le pouvoir royal décide d'accélérer le recouvrement de la subvention. Le 25 janvier 1662, soit cinq mois après le refus des Boulonnais, l'intendant d'Amiens Olivier Lefèvre d'Ormesson dépêche sur place son collecteur Leveux. En vain. Certes, une fois n'est pas coutume, l'officier du fisc n'est pas lynché par la population, mais il se fait éconduire *manu militari* hors de la province et revient dépité à Paris. Nous sommes le 6 avril 1662, à deux mois du soulèvement des Lustucrus. « Lustucru » provient de l'expression « l'eusses-tu-cru », couramment utilisée à l'époque.

À la mi-juin, les paysans du Boulonnais s'en prennent avec force et détermination aux troupes de l'intendant de justice de Picardie. En l'espace de quelques jours, les Lustucrus obligent les abbayes à nourrir cette armée du peuple improvisée, pillant les caves des presbytères et forçant les portes

4. En 1659, la cité avait été enlevée à l'Espagne par les troupes franco-anglaises.

des riches demeures. Le 25 juin, plus de deux cents paysans armés investissent ainsi le manoir du sieur du Blaisel, à Wirwignes, obligeant les officiers qui y résidaient à fuir vers Boulogne. Trois jours plus tard, à Wimille, un groupe de soldats isolés est encerclé par une foule d'émeutiers. On craint le pire. Finalement, la petite troupe évite le carnage en tirant sur la foule sans faire beaucoup de victimes⁵. Nonobstant, la bande d'émeutiers poursuit sa route et voit ses effectifs doubler à la hauteur de la commune d'Isques.

La confrontation armée avec les soldats du roi est alors inéluctable. Sous le commandement du duc d'Elbeuf et du marquis de Monpezat, une armée d'environ cinq mille hommes a été expédiée dans la région dans les plus brefs délais. Parmi les troupes, on distingue dix compagnies de gardes-françaises, cinq de gardes suisses et l'ensemble de la cavalerie stationnée le long de la frontière avec les Pays-Bas espagnols. Une décision prise par le jeune secrétaire d'État à la Guerre, Michel Le Tellier de Louvois, tout juste âgé de 21 ans. Désormais, au sein de ces troupes férues de combats, le fusil à pierre l'emporte sur le mousquet et la baïonnette remplace la pique.

Face à cette armada rompue aux champs de bataille, l'armée des paysans, forte d'environ trois mille hommes et femmes, ne pèse pas lourd. Résultat, mal organisés, mal commandés et mal armés, les *Lustucrus* sont rapidement mis en déroute. Quatre-vingt d'entre eux sont tués par les cavaliers. Le 11 juillet, réfugiés dans la forteresse d'Hucqueliers, les rescapés ne font pas long feu. Le soir même du siège de la ville, les derniers insurgés capitulent, faute de vivres et de poudre. Les soldats du roi sont frappés par le nombre d'enfants, de malades et de vieillards qui

5. On ne déplore qu'un mort et un blessé grave.

composent cette troupe hétéroclite d'insurgés. Si l'armée royale relâche les enfants et les plus souffrants, elle se montre en revanche inflexible vis-à-vis des mieux portants.

Malgré les promesses de grâce du duc d'Elbeuf, la plupart des Lustucus sont torturés et près de six cents d'entre eux sont jetés aux fers. Les principaux meneurs ou jugés tels⁶ sont exécutés sur la place publique. Le 29 juillet, le dénommé Machotte est condamné au supplice de la roue à Boulogne et son acolyte Sébastien Darsy est pendu à Samer une semaine plus tard. Parmi les prisonniers, quatre cent soixante-seize sont condamnés aux galères. « Avant tout jugement, il faut punir au moins douze cents hommes et dans ce nombre choisir les plus valides de manière qu'ils puissent faire un service utile sur les galères de Sa Majesté », avait précisé Jean-Baptiste Colbert, le principal ministre d'État de Louis XIV aux côtés de Louvois. Enfin, le Boulonnais perd ses privilèges, les foires de la province sont suspendues pour un an et les églises de Samer et de Marquise, accusées d'avoir fait sonner le tocsin pour amener les émeutiers, voient leurs cloches confisquées. Pour couronner le tout, une amende de cinquante mille livres est imposée au Boulonnais pour avoir incité ses sujets à se révolter contre le pouvoir.

6. L'un des rares hobereaux parmi les Lustucus, un certain Bertrand du Clivet, qui a réussi à fuir à temps, est quant à lui destitué de ses titres de noblesse et sa maison est rasée. Finalement arrêté trois semaines plus tard, Bertrand du Clivet est à son tour supplicié sur la place de Boulogne le 19 août.

*La Bretagne en colère
ou le premier mouvement des Bonnets rouges*

En 1675, soit seulement treize ans après la révolte éphémère des *Lustucrus*, la France de Louis XIV est de nouveau en guerre contre les Habsbourg. Depuis maintenant près de trois ans ses armées s'enlisent sur les terres hollandaises. La raison ? L'ouverture des écluses de Muyden dès le mois de juin 1672⁷. En l'espace de quelques heures, les eaux du Zuiderzee submergent la Hollande et arrêtent le rouleau compresseur français. Effrayés de voir la France s'en prendre aux Provinces-Unies, les princes allemands, l'Espagne et même la maison d'Autriche se rallient à la petite république. La guerre s'éternisant, le royaume s'endette : de nouvelles taxes sont nécessaires. Dès le printemps 1674, Louis XIV crée la ferme du papier timbré. À compter de cette date, tous les actes judiciaires et notariaux doivent être rédigés sur un papier timbré frappé de la fleur de lys avec une taxe de l'ordre d'un sou la feuille. L'acte public le plus modeste devient payant. Et ce n'est pas fini ! À l'automne 1674, la ferme du papier timbré se double d'un nouvel impôt sur le tabac. Autrement dit, l'État prélève une taxe de vingt sous sur chaque livre de tabac. Au même titre que la vente du sel, le commerce du tabac est à son tour confiné dans des greniers et contrôlé par les seuls fermiers du roi.

Tout comme les Nu-pieds du Cotentin en 1639 et les *Lustucrus* en 1662, les Bretons n'entendent pas renoncer à

7. Commencée le 12 juin, l'offensive française avait pourtant été menée tambour battant après avoir franchi le Rhin au gué de Tolhuis.

leurs privilèges fiscaux⁸. Les plus touchés sont incontestablement les plus pauvres. Dès le 18 avril 1675⁹, à Rennes, plusieurs centaines de personnes, dont une majorité de femmes, pillent les bureaux du fisc. La foule en colère sillonne les rues en scandant « Vive le Roi... sans gabelle et sans édits ! » Ainsi débute la « révolte du papier timbré », que l'on appelle aujourd'hui le « soulèvement des Bonnets rouges ». Entre eux, les nouveaux révoltés se surnomment les *Torrében*, un qualificatif signifiant les « casse-tête ». Bonnet phrygien avant la lettre, le nom de bonnets rouges – qui étaient entre parenthèses le plus souvent bleus – serait hérité des coiffes paysannes.

Mouvement de sédition sans dérapage en guerre de sécession, cette nouvelle révolte sociale déferle sur une grande partie de la Bretagne, en particulier le sud du Finistère, dans les environs de Carhaix. À la différence des révoltes des Croquants ou des Nu-pieds, cette insurrection bretonne revêt un caractère beaucoup plus social et antiféodal que les précédentes révoltes antifiscales. Dans le pays Bigouden, à savoir l'actuel sud-ouest du Finistère, où les seigneurs accablent les paysans de taxes et de corvées, les émeutiers sont particulièrement remontés contre leurs maîtres. Deux mois durant, de la mi-avril à la mi-juin 1675, une cinquantaine de châteaux et de

8. Privilège considérable, les Bretons ne s'acquittent pas de la gabelle. Et cela en vertu du traité d'union entre la Bretagne et la France depuis l'année 1532 (la Bretagne est un pays d'états). Les dernières exigences de Louis XIV quant au tabac et au papier timbré font aussi craindre aux autochtones une prochaine introduction de la gabelle.

9. Ces nouveaux impôts émeuvent en premier lieu les Aquitains et suscitent, dès le 26 mars 1675, le soulèvement de la population de Bordeaux. Le parlement de Bordeaux prononce de son propre chef la suspension des nouvelles taxes.

manoirs sont mis à sac et leurs propriétaires sont humiliés physiquement, voire sévèrement châtiés. Selon l'historien Jean Nicolas, un père jésuite évoque ainsi « mille inhumanités » commises à l'encontre des seigneurs et des gentilhommes du Quimpérois. Voulant changer radicalement de système fiscal, les paysans forcent aussi de nombreux gentilshommes et curés à renoncer à toutes leurs exigences, des taxes aux corvées en passant par la dîme ou le champart.

Sous le commandement improvisé de Sébastien Le Balp, un notaire de Kergloff réputé aussi brillant que véreux, cette révolte inédite ébranle les assises sociales de la région, multipliant les pillages, les exactions et les meurtres. Nombreux sont les seigneurs qui quittent précipitamment leurs demeures (en n'oubliant pas leurs terriers !), pour se réfugier en ville. D'aucuns préfèrent rester dans leurs châteaux vaille que vaille, déterminés à défendre leurs biens ou convaincus qu'ils parviendront à raisonner ces paysans qu'ils jugent aussi « illettrés que manipulables ». Dans son château de Vitré, M^{me} de Sévigné jette un regard incrédule et méprisante sur ces paysans en colère : « Nos pauvres bas-Bretons, à ce que je viens d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante, par les champs et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa*. C'est le seul mot de français qu'ils sachent, écrit-elle avec dédain le 3 juillet. Ils auraient bien besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler. »

Sébastien Le Balp

Le nom de Sébastien Le Balp reste associé à celui de la révolte des Bonnets rouges et du Code paysan. Notaire de son état et natif de Kergloff, il est tout juste âgé de 36 ans au moment du soulèvement des Torrèben. Loin d'être un inconnu dans la région, ce fils de meunier fut accusé en 1668 d'avoir abusé financièrement des paysans de Carhaix alors qu'il exerçait son métier de notaire auprès de Renée-Mauricette de Plœuc, la marquise du château de Tymeur, une femme à laquelle il était redevable car elle lui avait payé ses études de droit. Accusé à tort ou à raison d'escroquerie, Sébastien Le Balp est incarcéré en 1673. Et à son grand dam, il est le seul condamné dans cette affaire. Libéré seulement deux ans plus tard, juste avant le début du soulèvement des Bonnets rouges, la révolte tombe à point nommé pour qu'il exerce sa vengeance. Son ressentiment est en effet très vif à l'égard du système seigneurial et judiciaire. Cela étant, il entend revenir à Tymeur et convaincre son propriétaire, Charles de Montgaillard, ancien colonel du régiment de Champagne, de se rallier à la cause des Bonnets rouges. Mal lui en prit. Il est assassiné par ce dernier dans la nuit du 2 au 3 septembre 1635. Les Bonnets rouges sont privés d'organisateur : le mouvement prend fin. Quelques semaines après son décès, le corps de Le Balp est exhumé pour un procès fictif. Son cadavre mutilé est ensuite exposé à Carhaix avant d'être déposé dans l'église de Kergloff.

Ainsi naît le « Code paysan »

Des paysans incultes, manipulés et sans réel projet politique ? Pas tout à fait. La volonté des protagonistes est aussi de construire un nouveau monde fondé sur d'autres bases

sociales. À commencer par la réaffirmation des libertés bretonnes et l'abolition de la plupart des taxes qui pressurent les plus déshérités. Les revendications paysannes sont ainsi exprimées à travers plusieurs codes dont le plus fameux est le « Code paysan des quatorze paroisses ». Rédigé dès le 2 juillet 1675 en la chapelle Notre-Dame de Tréminou en Plomeur, il met essentiellement l'accent sur le recouvrement de la « liberté pour la province Armorique ». Également appelé Code Pessovat, signifiant « ce qui est bon » pour l'« homme ordinaire¹⁰ », il insiste particulièrement sur le pouvoir de la communauté villageoise, soulignant ainsi son caractère révolutionnaire.

Préfigurant les cahiers de doléances de la Grande Révolution de 1789, le « Code paysan » des Bonnets bleus et rouges entend ainsi réviser à la baisse les droits seigneuriaux. L'article 4 spécifie : « Que le droit de champart¹¹ et de corvée prétendu par les Gentilshommes soit aboli comme une Tyrannie ennemie de La Liberté Armorique. » Par ailleurs, toujours sur les conseils de leur chef charismatique Sébastien Le Balp, les paysans rédigent une série d'articles revendiquant pêle-mêle une justice gratuite pour tous, l'abolition de la dîme¹², l'interdiction de la chasse entre le 1^{er} mars et la mi-septembre, le mariage entre nobles et roturiers (les femmes peuvent maintenant choisir librement leurs époux !) et l'égalité des droits entre riches et pauvres. Enfin, les Bonnets rouges appellent à l'arrêt des hostilités,

10. Expression méprisante qui désignait aussi les paysans au XVII^e siècle.

11. Sous l'Ancien Régime, le champart est une taxe portant sur les récoltes. Elle constitue une redevance constituée par une quote-part assez élevée de la récolte due au seigneur et prélevée dans le champ avant que le tenancier ait enlevé sa récolte.

12. Soit « le juste paiement du clergé », « payé pour ses services et cela pour cela ». C'est le sens de l'article.

tout en menaçant certaines villes, en particulier Quimper, de représailles si elles décident de refuser l'application du code en question. Serait-ce le début d'un processus révolutionnaire ? Pas tout à fait. Car bien qu'ils dénoncent les abus de leurs hobereaux, les paysans ne remettent pas en question les fondements socio-économiques du système seigneurial.

La déferlante rouge de l'été 1675

Sitôt le « Code paysan » rédigé et voté par une assemblée de paysans euphoriques, les insurgés parcourent le Poher (la Haute-Cornouaille) en pillant systématiquement les manoirs, en détruisant les registres seigneuriaux ou en humiliant les nobles locaux. Au son du tocsin, le 11 juillet, six mille Bonnets rouges, venus d'une vingtaine de villages, forcent l'entrée du château de Kergoet, près de Carhaix, avant de se livrer à une mise à sac en règle. De son côté, le duc de Chaulnes¹³, gouverneur de Bretagne depuis cinq ans, ne parvient pas à rétablir l'ordre. Faute de troupes, il est bloqué avec ses hommes dans Port-Louis, à l'entrée de la rade de Lorient. Ne pouvant user de la force, il propose une amnistie aux insurgés qui déposeraient les armes et promet de renoncer à toute nouvelle réforme fiscale. Souscrivant aux promesses du duc, l'évêque de Saint-Malo tente de parlementer avec les Bonnets : il essaie de les convaincre que leur mouvement est voué à l'échec, car ils sont trop peu nombreux. Mais c'est peine perdue. À compter du début du mois d'août, le mouvement se répand comme une traînée de poudre dans toute la région. Au plus fort

13. Son nom est Charles d'Albert d'Ailly. Les insurgés le surnomment le « gros cochon ».

des émeutes, plus de trente mille hommes se rassemblent sous la bannière de la révolte. Toujours commandés par Le Balp, les Bonnets rouges s'emparent successivement de Morlaix puis de Quimper sans coup férir. Galvanisés par leurs victoires, ils songent désormais à un soulèvement général pour le mois de septembre. L'affrontement décisif contre les forces royales ? D'aucuns le souhaitent quand d'autres le redoutent. Le Balp réfléchit à la rencontre tant attendue avec les soldats du duc de Chaulnes¹⁴ : il faut un vrai général, qui soit habitué des champs de bataille. Il songe alors à une vieille connaissance, à savoir le marquis de Montgaillard.

*L'aventure des Bonnets rouges s'arrête
au château de Tymeur*

Au début du mois de septembre, plus de deux mille Bonnets rouges investissent le château de Tymeur, à Poullaouen. Loin de vouloir le saccager, leur meneur Sébastien Le Balp entend convaincre son propriétaire Charles de Montgaillard de rallier les insurgés. Non seulement le marquis de Montgaillard est un ancien officier des mousquetaires du roi¹⁵, dont les conseils militaires pourraient se révéler fort utiles devant l'arrivée annoncée des troupes royales du duc de Chaulnes, mais il a, depuis le début de l'été 1675, affiché son empathie pour ces paysans rêvant d'améliorer leurs conditions de vie. Selon le marquis, les revendications des Bonnets rouges sont tout à fait légitimes.

14. Celui-ci a reçu entre-temps plus de 6 000 hommes en renfort. Expédiés par Louvois, ces soldats aguerris arrivent tout droit du Palatinat.

15. Le marquis est aussi colonel du régiment de Champagne.

Sébastien Le Balp va cruellement déchanter. Sitôt arrivé, flanqué de ses paysans dépenaillés dans la demeure des Montgaillard, Le Balp s'isole avec le marquis, pensant le séduire en lui soumettant l'idée de prendre la tête de l'armée des Bonnets rouges. Il ne tarie pas d'éloges sur sa détermination, sa fougue ou encore son courage. Réservant sa réponse, le propriétaire du château prend prétexte de l'avancée de la nuit pour se décider. Mais en son for intérieur, voir ces centaines de paysans soudards s'installer comme bon leur semble dans ses appartements a tôt fait de l'ulcérer. C'est aussi sans compter son esprit de classe. Échaudé par les récits décrivant le supplice et l'agonie de certains de ses amis hobereaux, le marquis de Montgaillard est tout autant attiré qu'effaré par cette bande hétéroclite de Bonnets rouges sans vergogne et sans état d'âme. À n'en pas douter, sa méfiance l'emporte largement...

Dans la nuit même qui suit l'arrivée des rebelles au château de Tymeur, le marquis et son frère aîné Claude décident alors d'en finir avec leur chef autoproclamé. Une semaine plus tôt, le 26 juillet, le comte de Boiséan, gouverneur de Morlaix, avait lui aussi recommandé le meurtre de Le Balp : « Je crois que si vous pouviez gagner leur chef ou lui faire couper la gorge, tout ce parti se réduirait en fumée », lui avait-il écrit. Et les Montgaillard de mettre leur plan à exécution. Après avoir tranché la gorge du chef des insurgés pendant son sommeil, les deux frères profitent de la nuit pour s'enfuir. À l'intérieur du manoir, au petit matin du 3 septembre 1675, la découverte du corps ensanglanté de leur chef provoque chez les Bonnets rouges un profond désarroi mais aussi une franche colère. À défaut de trouver les meurtriers, les disciples de Le Balp mettent le château des Montgaillard à sac. Une partie de la demeure part en fumée.

Quoi qu'il en soit, en l'absence de leader charismatique, les Bonnets rouges, livrés à eux-mêmes, sont complètement décontenancés et désorganisés. Concentrés non loin du château de Tymeur, les trente mille rebelles se dispersent, au lieu de se diriger vers Poullaouen et vers Carhaix. Quant au duc de Chaulnes, ragaillardisé par l'arrivée de renforts, il se prépare à une contre-attaque en règle doublée d'une répression inexorable. Dès le 20 septembre, ses troupes reprennent Morlaix. Le 6 octobre, elles entrent dans Rennes. Incontestablement, la mort de Le Balp a aussi sonné le glas du mouvement des Bonnets rouges.

*« Les arbres commencent à avoir le poids
qu'on leur donne »*

Après le temps de la révolte vient le temps de la répression, tout aussi impitoyable. À commencer par le logement des troupes royales par les Bretons à leurs propres frais. Préfigurant l'épisode des dragonnades de 1685, les soldats du roi s'installent chez les Rennais en multipliant les vexations, les exactions et les atrocités. Le parlement de Bretagne est, quant à lui, exilé à Vannes dès le 16 octobre¹⁶.

Par ailleurs, les cloches des églises qui ont sonné le tocsin au milieu de l'été pour appeler les paysans à se soulever sont confisquées à l'instar de celle de Saint-Honoré à Plogastel-Saint-Germain. Six clochers sont ainsi décapités pour l'exemple. Certains n'ont jamais été rebâties tel le clocher de Saint-Jacques de Lambour à Pont-l'Abbé. Quant aux principaux protagonistes du mouvement, ils sont sévèrement châtiés. À Nantes, à Guingamp et à Carhaix,

16. Un exil qui va durer près de 15 ans.

près de quatre-vingts émeutiers, hommes comme femmes, sont condamnés à mort ou aux galères. À Combrit, en octobre 1676, quatorze paysans sont pendus aux branches d'un même chêne. « Les arbres commencent à avoir le poids qu'on leur donne », commente cyniquement le duc de Chaulnes. « La penderie me paraît maintenant un rafraîchissement », écrit M^{me} de Sévigné. Sans oublier le supplice *post mortem* réservé au chef des rebelles, Sébastien Le Balp, dont le cadavre est exposé et outragé, au cours d'un procès fictif. Un procédé rappelant singulièrement une tradition écossaise, laquelle consistait à juger les traîtres, même morts¹⁷. Après avoir été démembré et décapité, le corps de Le Balp est ensuite conservé dans l'église de Kergloff, située non loin de Carhaix.

La dernière grande révolte populaire avant 1789 ?

La révolte des Bonnets rouges est-elle un premier sursaut lointain de la flambée révolutionnaire qui déferle sur la France un bon siècle plus tard ? N'allons pas trop vite en besogne. En rédigeant le fameux « Code paysan » au nom de la liberté armorique, les disciples de Sébastien Le Balp ont voulu ébranler le système féodal sans pour autant remettre en question l'absolutisme. En cette année 1675, au fin fond de la Bretagne, l'esprit réformateur l'emporte largement sur l'esprit révolutionnaire. Plus antiseigneuriale que

17. En 1562, en Écosse, le corps du comte Huntly, qui avait défié Marie Stuart, a ainsi été éviscéré puis embaumé avec du vinaigre et des épices avant d'être traduit en justice. Déclaré coupable, le cadavre connaît sa « deuxième mort ».

les précédentes émeutes des Croquants ou des Nu-pieds, cette révolte ne s'inscrit pas moins dans cette longue lignée d'émeutes antifiscales qui ont émaillé la vie sociale et politique de l'Ancien Régime depuis le milieu du XVI^e siècle. Une exigence de justice, un régime fiscal plus juste, des hommes d'Église récompensés selon leurs mérites, une plus grande liberté de la vie privée, la reconnaissance du droit des femmes, la représentation des paysans aux états de Bretagne, toutes ces exigences répondent à un souci de mieux vivre, mais jamais il n'est question pour les Bonnets rouges ou bleus de renverser l'ordre social ou de s'en prendre aux racines monarchistes. Qui plus est, il n'existe pas de projet politique, pas d'idée de régime de substitution. Les idées de Voltaire et de Rousseau appartiennent encore à un avenir lointain. À défaut d'être le siècle des Lumières, le Grand Siècle est celui du triomphe de l'absolutisme¹⁸.

*Quand les émeutes de la faim s'ajoutent
aux rébellions antifiscales*

Autre phénomène du Grand Siècle, la fréquence des émeutes de la faim, en particulier pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg¹⁹. À compter des années 1690, la distribution du pain devient le principal moteur des troubles. Jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, dans de nombreuses villes du royaume, les rues retentissent de heurts et de clameurs consécutifs à la cherté des denrées et à leur mauvaise

18. Relativement aux Bonnets rouges, Louis XIV fit même preuve d'une certaine mansuétude en accordant une amnistie générale en 1676.

19. Encore une guerre longue de neuf ans contre les Habsbourg commencée en 1689.

distribution. De Rouen à Lyon, plus d'un millier de rébellions sont ainsi répertoriées. En plein cœur de la guerre de la ligue d'Augsbourg, la famine est telle que les gens en viennent à attaquer les boulangeries et à dévaliser les convois de farine et de grains. Dans leur très grande majorité, ces troubles de la faim font appel à l'« économie morale », à savoir celle qui soude et galvanise l'esprit communautaire. Ils traduisent une large aspiration du peuple à une meilleure justice alimentaire.

Loin de défier l'ordre politique et social, au contraire des jacqueries médiévales, ces révoltes répondent au droit des communes, lesquelles réclament la fixation d'un juste prix du pain et surtout l'accès au commerce des grains. Preuve en sont les seuls évènements de Villemeux-sur-Eure au printemps 1693. Au cours des journées des 28 et 29 mai, près d'un millier de personnes, hommes et femmes, adultes et enfants, ouvriers et artisans, se rassemblent sur la grande place de la commune au son du tocsin et s'emparent d'un bateau chargé de grains en partance pour Rouen. En ce même mois de mai, la ville de Lyon est livrée à la populace, laquelle s'acharne sur le prévôt des marchands venu à la rencontre des manifestants pour calmer leur colère. Résultat, il est roué de coups et il s'en faut de peu que sa demeure ne soit pillée et incendiée par les émeutiers. Pour les seules années 1698 et 1699, pas moins d'une quarantaine de rébellions sont dénombrées.

Dix ans plus tard, le « cycle pénurie-cherté-émeutes²⁰ » reprend de plus belle. Non seulement des révoltes frumentaires, mais aussi ces troubles récurrents qui opposent à intervalles réguliers les faux sauniers aux fermiers généraux. En 1709, soixante-trois révoltes contrebandières

20. Selon l'expression de Jean Nicolas.

sont dénombrées. Au mois de juillet, deux cents femmes assiègent le domicile d'un receveur de tailles en exigeant le retrait des troupes. Elles sont finalement facilement dispersées par les dragons. Pratiquement lors de chaque émeute, le même scénario se déroule : si les bourgeois observent une position de stricte neutralité, en général pour préserver leur vie, les nobles désargentés se montrent solidaires et les curés des villages fraternisent avec les émeutiers. « Allez les enfants, faites votre devoir », encourage en 1714 un abbé dans un village du Mâconnais entré en rébellion contre les agents du fisc. À Sarrelouis, en 1711, excédés par les exigences démesurées des fermiers généraux, les gens n'hésitent pas à déverser le contenu de leurs pots de chambre sur ces « chevaucheurs du sel » abhorrés. Face à la multiplication des troubles et des émeutes, l'appareil de répression se durcit. Depuis l'année 1706, les auteurs de délits de faux saunage sont désormais jugés « prévôtalement », c'est-à-dire par des juges militaires dont le seul souci est celui de la sécurité intérieure du royaume. En cas de rébellion, les faux sauniers sont systématiquement condamnés à la pendaison²¹.

La mort de Louis XIV en septembre 1715 n'arrête pas le cycle des violences paysannes, bien au contraire. En mai 1718, à Saint-Germain-en-Laye, près d'une centaine de faux sauniers affrontent des commis du fisc épaulés pour la circonstance par deux compagnies de gardes suisses. S'ensuit une douzaine de morts et la pendaison

21. Un quart de siècle plus tôt, en mai 1680, l'ordonnance des gabelles envisageait neuf années de galères et 500 livres d'amende pour les faux sauniers attroupés avec armes, et la mort en cas de récidive. Nombreux sont les faux sauniers qui incorporaient l'armée pour échapper aux galères. Les hommes inaptes au service des galères étaient dans un premier temps fustigés avant d'être flétris au fer rouge.

d'une quinzaine de contrebandiers dans la forêt adjacente. Le « monstre Gabelle » n'a pas fini de soulever les foules.

L'interminable fin de la gabelle ?

La gabelle est pratiquement au centre de toutes les révoltes antifiscales de l'Ancien Régime, y compris celle des Bonnets rouges. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en 1790 l'Assemblée révolutionnaire mette un terme à l'impôt le plus honni de la royauté. Mais ce n'est que partie remise, car seize ans plus tard il renaît de ses cendres sous Napoléon I^{er} avant d'être de nouveau supprimé sous la II^e République en avril 1848. Nonobstant, la gabelle revient en force sous le second Empire et la III^e République. Étonnamment, il faut attendre le tout dernier jour de l'année 1945, soit le moment de la Libération, pour voir définitivement disparaître l'impôt le plus décrié de l'Ancien Régime.

Chapitre 3
1789 avant 1789
Les révoltes avant la Révolution
De la « guerre des farines »
à la révolte urbaine de Réveillon

Depuis le milieu du siècle des Lumières, les troubles frumentaires et les révoltes contre le fisc se multiplient. La décennie précédent 1789 est émaillée de nombreux troubles. Pas moins de neuf cent soixante-dix-neuf émeutes, selon une étude publiée par Jean Nicolas. Il ne s'écoule pas une année sans qu'une émeute éclate, tantôt dans le Roussillon, tantôt en Picardie ou dans toute autre région du royaume. Avec un pic en 1754, l'année de Mandrin, où l'on dénombre près de soixante révoltes.

À compter de l'année 1772, les hivers sibériens succèdent aux étés caniculaires et les révoltes contre la cherté de la vie aux mauvaises récoltes. L'année même de la Révolution, des troubles éclatent du côté de la Bastille. Une fois n'est pas coutume, la gabelle et l'interminable cortège d'impôts indirects n'y sont pour rien. Les paysans non plus. Il s'agit là de la première lutte ouvrière en tant que telle. Un soulèvement spontané déclenché par une déclaration malencontreuse du patron de la papeterie Réveillon sur les salaires de ses ouvriers déclenche une véritable tempête sociale.

À elle seule, la « guerre des farines » compte cent vingt-trois émeutes. Cette guerre éclate tout juste un siècle après le mouvement des Bonnets rouges, à l'ouest de Paris mais aussi au cœur même de la capitale. Cette révolte populaire, brève dans sa durée et relativement modérée par son degré de violence, n'en annonce

pas moins la Grande Révolution de 1789 ! Préfiguration du grand mouvement populaire à venir, le peuple envahit même le palais de Versailles l'espace de quelques heures.

Mandrin, le prince des contrebandiers

Le 26 mai 1755, un contrebandier célèbre est roué vif sur la place des Clercs à Valence devant plusieurs milliers de curieux. Après avoir subi la torture des brodequins, le condamné d'une trentaine d'années est mené à l'échafaud. Le bourreau brise ses membres à coups de barre puis attache le supplicié sur une roue de carrosse, la tête tournée vers le ciel. Sans émettre le moindre cri, le fier contrebandier supporte son calvaire. Au terme de huit minutes interminables, le bourreau achève le supplice du condamné en l'étranglant. Loin de compatir à sa souffrance, il obéit surtout à la demande de l'évêque.

Le supplice de ce contrebandier le transforme très rapidement en mythe. Ainsi se répand la légende du bandit magnanime puni pour avoir volé les collecteurs d'impôts. Ce résistant à l'oppression fiscale a un nom : Louis Mandrin. Son épopée est aussi brève que symbolique des iniquités fiscales qui ont précédé l'éclatement de la Révolution française.

Né à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, dans le Dauphiné, d'une famille de neuf enfants, Louis perd son père, maréchal-ferrant de renom, alors qu'il n'a que 17 ans. Inapte à développer l'entreprise familiale, Louis signe en 1748 un contrat avec les collecteurs de taxes de la ferme générale en vue de ravitailler l'armée française qui s'est aventurée en Italie. Et c'est là que son destin bascule. La ferme générale refuse en effet de le payer sous prétexte que la plupart de ses mulets ont péri lors de la traversée des Alpes. Pis encore, l'un de ses frères est pendu haut et court pour faux-monnayage. Lui-même échappe de peu au supplice de la roue

après avoir participé à une rixe. Nous sommes alors en mars 1753. Devenu hors-la-loi, Mandrin prend la tête d'une bande de contrebandiers et déclare la guerre à la ferme générale, tout en proclamant son dévouement au roi ! En l'espace de quelques mois, rebelle d'entre les rebelles, Mandrin mène une guérilla inédite, faite de fusillades, de sièges de villes et de prises d'otages, qui dépasse largement le cadre des échauffourées habituelles.

Organisateur hors pair et très féru des pratiques militaires, Mandrin a fait de ses troupes une véritable armée, avec solde, grades et discipline. Pendant toute l'année 1754, il lance six « campagnes », après avoir recruté ses hommes en prison, mais à condition qu'ils ne soient ni voleurs ni assassins. Au début de chaque campagne, il brave le monopole de l'État en ouvrant des espaces publics où il commercialise ouvertement ses produits de contrebande (en particulier du tabac), au vu et au su de chacun, pour la plus grande satisfaction des habitants. En riposte, dès le printemps 1754, les fermiers généraux édictent à la hâte des lois contre les personnes qui achèteraient quoi que ce soit aux partisans de Mandrin.

La « guerre des farines » débute à Dijon... en avril 1775

Automne 1774. Après deux étés caniculaires et un hiver très éprouvant, les récoltes sont mauvaises et les taxes s'alourdissent. Le contrôleur général des Finances Turgot provoque par ailleurs une flambée du prix du pain et une disette généralisée en libéralisant le commerce des grains. Dans les campagnes, la révolte gronde. Les prix du grain s'envolent jusqu'à trente-cinq ou trente-six livres le setier de blé alors que les paysans ne peuvent et ne veulent s'acquitter d'un tarif supérieur à quinze livres.

D'emblée, l'édit de Turgot du 13 septembre 1774 est appréhendé comme contraire à l'« économie morale », voire comme un moyen d'oppression bafouant « l'éminente dignité des pauvres ». En théorie, le roi doit veiller à la sécurité et à l'approvisionnement de ses sujets. Les détracteurs du décret dénoncent comme accapareurs les meuniers, les cabaretiers, les commerçants, les bourgeois, les boulangers et bien sûr les incontournables fermiers généraux. Le 18 avril 1775, le Rubicon est franchi par une foule surexcitée, laquelle s'en prend à la maison d'un meunier, détruit ses moulins avant de s'attaquer à la demeure d'un conseiller du parlement répondant au nom de Filsjean. Seule la troupe dépêchée en urgence à Dijon réussit à rétablir l'ordre. Mais ce n'est que partie remise. Dix jours plus tard, le 28 avril, le mouvement s'étend aux abords de l'Oise et de la Seine (à savoir la région de la Jacquerie de 1358). En l'espace de vingt-quatre heures, à Beaumont-sur-Oise et au château de La Roche-Guyon, plusieurs centaines d'émeutiers pillent les dépôts de blé et s'emparent d'un bateau de grains sur la Seine. Le lendemain, cette « guerre des farines », qui ne dit pas encore son nom, se répand à l'ouest de Paris. Successivement, les communes de Beauvais, de Saint-Leu-d'Esserent et de Pontoise sont le théâtre de nouveaux troubles. Dans les jours qui suivent, c'est au tour de la Normandie d'entrer dans la spirale de la rébellion...

Deux mutins pendus sur la place de Grève

Alors que la « guerre de la farine » gagne Les Andelys, elle revient avec force dans les environs de Paris. Le 2 mai 1775, comme un avant-goût des journées révolutionnaires d'octobre 1789, la populace force même les grilles de

Versailles. Parmi les émeutiers, on distingue de nombreux paysans venus des campagnes environnantes, mais aussi des artisans et des ouvriers. Seule l'annonce de la livre de pain à 2 sous les apaise. Mais cette décision est immédiatement désavouée par Louis XVI en personne. Il n'en faut pas plus pour rallumer les braises de la révolte.

Le 3 mai, la foule des indigents investit Paris. Les forgerons se mêlent aux porteurs d'eau, les carriers aux mendiants et les femmes aux enfants. À défaut de s'en prendre aux institutions du royaume, les émeutiers pillent les boulangeries, forcent les portes des boutiquiers et ravagent les marchés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel. Devant ce raz-de-marée populaire, le dérapage peut survenir à tout instant de la part de la troupe. Mais il n'en est rien. Loin de provoquer la populace, elle n'intervient pas et quelques prisonniers sont même relâchés. Quoi qu'il en soit, l'état de siège est décrété dès le 4 mai et plus de cinq cents suspects sont interpellés au sein des cabarets, notamment ceux des Porcherons et de la Courtille¹. Une initiative qui a pour résultat de rétablir l'ordre dans les rues de Paris. Les exécutions sont aussi limitées à un tout petit nombre de rebelles. Arrêtés dans les cabarets une semaine plus tôt, deux émeutiers, âgés respectivement de 28 ans et de 16 ans, sont ainsi pendus haut et court sur la place de Grève au petit matin du 11 mai. Pour l'exemple. Loin d'être des meneurs, les deux condamnés à mort ne sont que de vulgaires pilleurs qui avaient suivi la foule des émeutiers plus qu'ils n'avaient inspiré le mouvement.

Condamnés pour l'exemple ? Les années qui suivent montrent l'inefficacité de la répression. Car le mal social est aussi profond que durable...

1. Jean Nicolas, *La Rébellion française*, Gallimard, 2008.